Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901797-20251211-DEL_2025_06_10-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2025-06-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

DATE DE CONVOCATION : 4 décembre 2025

MEMBRES EN EXERCICE : 26
PRESENTS : 22
VOTANTS : 25

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : M. OLLIVIER

Séance ouverte à 19h00

Présents : M. GUIZIOU, Maire ; M. BESSON ; Mme BOUCKAERT ; M. QUERE ; Mme NICOLAS ; M. SERVEL adjoints au Maire ; M. KERMARREC Christian ; Mme LE GALL ; MM. TANNE, BOSSARD ; Mmes LEMOINE-LESTOQUOY, JESTIN MARIE-SAINTE, BEGOC-JURADO, RIOU ; MM ABJEAN, TORCHEN, BOUVROT ; Mmes SERGENT, LE BOT ; M. KERMARREC Yann ; MM. OLLIVIER, ABIVEN.

Absents excusés : Mme MAYOL qui a donné procuration à Mme BOUCKAERT ; M. GUILLERM qui a donné procuration à M. SERVEL ; Mme LE TRAON qui a donné procuration à M. GUIZIOU

Absente : Mme BERGOT

****

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Ploud'Anim

M. le maire expose :

Créée en septembre 2025, l'association Ploud'Anim a pour but la réalisation d'un char et la participation au carnaval de Landerneau, ainsi que l'organisation d'événements festifs et conviviaux pour les habitant(e)s de la commune de Ploudaniel.
Dans le cadre de la participation au carnaval de Landerneau prévu au mois d'avril 2026, le char est en cours de réalisation. L'association bénéficie d'une subvention de la part de l'association Pays de Landerneau Animation d'un montant de 1 250 €.
La création récente de l'association ne lui a pas permis de constituer des réserves. Aussi, elle sollicite la commune pour une participation financière équivalente, soit 1 250 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- ***Décide de verser une subvention de 1 250 € à l'association Ploud'Anim sur l'exercice 2025.***

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

Le secrétaire de séance

David OLLIVIER